

PRisonniers Sans Frontières

13, rue des Amiraux

75018 PARIS

Tél : 33(0)1 40 38 24 30

E-mail : [prsf@prsf.org](mailto:prsf@prsf.org)

Site : [www.prsf.org](http://www.prsf.org)



## **PRisonniers Sans Frontières (PRSF)**

### **Rapport de gestion 2017**

présenté par le Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale ordinaire du 20 avril 2018

## Sommaire du rapport de gestion 2017

1. PRSF face aux réalités .....	3
2. Les missions de PRSF.....	3
3. Amélioration du savoir faire .....	5
4. Les pays d'intervention .....	6
Bénin .....	6
Burkina Faso.....	7
Côte d'Ivoire.....	9
Guinée.....	10
Mali.....	11
Niger.....	12
Togo.....	13
5. La gouvernance et l'animation de PRSF.....	15
6. Les comptes annuels 2017 .....	16
Le compte de résultat .....	16
Le bilan au 31 décembre 2017 .....	18
L'annexe aux comptes de l'exercice 2017.....	19
7. Les soutiens de PRSF.....	19
8. ...et PRSF en 2018 .....	20

## 1. PRSF face aux réalités

---

Depuis plusieurs années l'équilibre financier de PRSF demeure fragile avec un déficit annuel récurrent, que ne couvrent plus des recettes exceptionnelles ponctuelles (aide à l'emploi, participation à des consortiums, legs, ...) et qui vient diminuer régulièrement les fonds propres.

L'environnement dans lequel s'exerce l'activité de l'association a fortement évolué ces dernières années :

- par les limites du bénévolat, comme la disponibilité de temps dans la durée,
- par le niveau de technicité croissant dans le montage et la conduite des projets,
- par les événements (catastrophes naturelles, crises humanitaires...) ponctuels très médiatisés qui mobilisent plus que l'attention portée dans la durée aux prisons... en Afrique,
- ainsi la recherche de fonds devient un métier, dans un univers où la concurrence est réelle.

PRSF se trouve donc confronté à une réalité économique qui l'oblige à prendre des mesures drastiques pour assurer sa pérennité et envisager son développement. Cette réalité a été le principal objet d'un Conseil d'Administration tenu le 15 décembre 2017.

Dans les dernières pages de ce rapport les principales orientations pour 2018 sont exposées. Mais déjà regardons les activités de PRSF en 2017.

Tous les acteurs de PRSF : bénévoles, salariés, donateurs, en Afrique comme en France sont sensibles à l'attention que vous portez, chère lectrice, cher lecteur, à notre association et vous en remercient.

Michel Benoist

Président de PRSF

## 2. Les missions de PRSF

---

Redonner espoir et dignité aux prisonniers en Afrique résume la finalité de PRSF. Sur le terrain, dans 7 pays, 400 bénévoles (constitués en équipes-terrain) visitent plus de 80 prisons regroupant plus de 30 000 détenus et veulent répondre à quatre demandes permanentes :

- ***J'ai faim !***

L'implantation et l'entretien de jardins maraichers par les équipes-terrain avec l'accord du régisseur permet d'améliorer l'approvisionnement des cuisines tant en quantité qu'en variété et qualités nutritives. Et les détenus qui manient la pioche et l'arrosoir apprennent le maraichage.

En 2017, sur 83 prisons visitées par PRSF, une cinquantaine de jardins maraichers sont régulièrement cultivés par les détenus

- ***Je suis malade !***

Les équipements sanitaires sont souvent défectueux, la surpopulation favorise des contagions. Les équipes-terrains apportent les outils d'hygiène pour les locaux, les vêtements et les corps : savon, eau de javel, poubelles, balais...et des formations sont dispensées, des protocoles sont mis en place, les responsabilités réparties.

En 2017 les dépenses des équipes-terrain pour l'hygiène représentent, selon les pays, de 25 à 45% de leurs dotations trimestrielles.

- ***Où en est mon dossier ?***

Les visiteurs PRSF sont régulièrement questionnés sur l'avancement d'un dossier. Il est important qu'ils connaissent les étapes d'une procédure pénale et la terminologie correspondante. Des séminaires de formation leur sont proposés, le plus souvent avec la présence, parfois l'intervention, de magistrats et avocats locaux, en invitant toujours le personnel de l'administration pénitentiaire.

- ***Que faire à ma sortie ?***

La préparation de la réinsertion à la sortie de la détention est un facteur important pour diminuer la récidive. Les équipes-terrain montent des ateliers de formation professionnelle à l'artisanat : coiffure, couture, travail des métaux... Mais la première étape de la réinsertion est savoir lire, écrire et compter. Des cours sont organisés en fonction des niveaux, souvent animés par des détenus.

En 2017 les ateliers préparant la réinsertion sont en nombre très inégaux d'un pays à l'autre, déjà un pays fait « tourner » plus de 30 ateliers, un autre une dizaine. Mais apprendre à lire, écrire, compter reste bien la priorité.

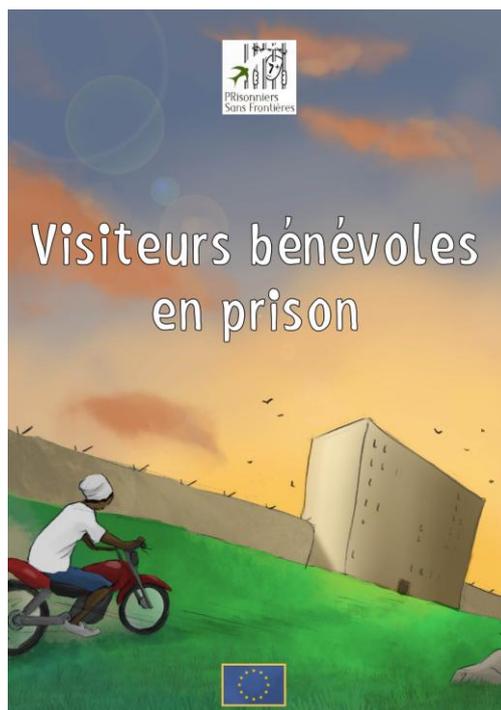
Faut-il le souligner, au-delà de ces quatre thèmes auxquels s'emploient les équipes-terrain dans leurs visites régulières, c'est l'écoute qui est privilégiée dans les rencontres, individuelles ou en groupe avec les détenus et qui a fait l'objet de formations spécifiques. C'est bien la marque de PRSF !

### 3. Amélioration du savoir faire

---

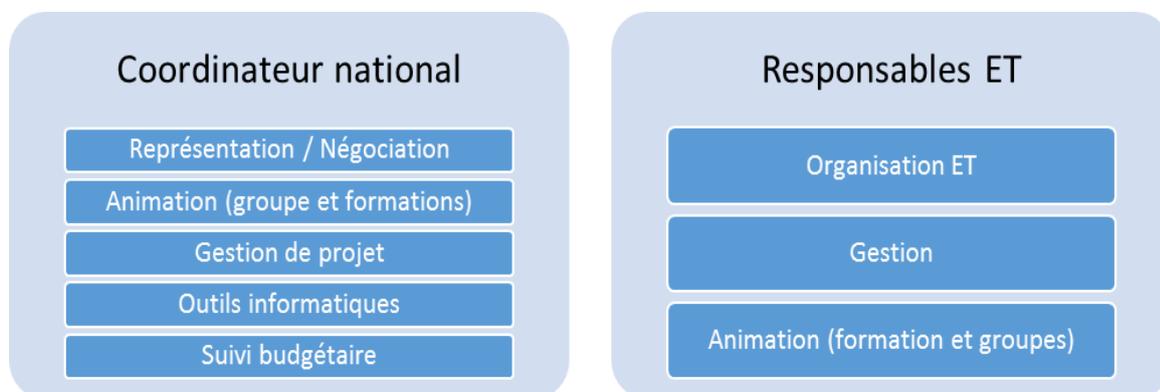
L'engagement des bénévoles PRSF reste remarquable, et nous cherchons en permanence à améliorer et à partager le savoir-faire de chacun, qu'il soit visiteur membre d'une équipe-terrain, coordinateur régional ou national, responsable pays...

Concernant les **équipes-terrain**, en 2016 et 2017 des formations spécifiques à l'écoute ont été organisées au Bénin et au Mali. A partir de ces réflexions PRSF a rédigé un guide du visiteur bénévole, qui a ensuite été édité à 1000 exemplaires et diffusé dans les 83 équipes-terrain de tous les pays d'intervention.



Questionnés sur leurs souhaits de formation, les **coordinateurs régionaux et nationaux** ont exprimé leurs besoins sous forme de modules qu'il reste encore à bâtir et à diffuser.

Modules "Fonctions "





**Les responsables pays** ont été réunis 4 fois dans l'année (février-avril-mai-septembre) différents thèmes ont été travaillés dont particulièrement

- Démarche d'autodiagnostic sur le fonctionnement de PRSF pour dégager points forts, points faibles, axes prioritaires
- Organisation des missions : préparatifs et objectifs
- Prise en mains d'un nouvel outil de suivi et de contrôle des activités et dépenses des équipes-terrain
- Synergie entre responsables pays et coordinateurs nationaux ou régionaux

## 4. Les pays d'intervention

---

Ces textes ont été rédigés par les responsables pays de chacun des 7 pays d'intervention :

### Bénin

Les autorités béninoises, sous l'impulsion du Garde des Sceaux, lui-même avocat ancien « compagnon de route » de PRSF ont érigé le respect des droits de l'Homme au rang de préoccupation majeure.

Cette orientation fortement soutenue financièrement par l'Union Européenne, s'est concrétisée par la construction de deux nouvelles prisons (SAVALOU et ABOMEY) et une profonde restructuration de celle de PARAKOU.

Mais ces efforts louables en matière d'équipement immobilier ne s'accompagnent pas encore de l'accélération du traitement des procédures pénales, indispensable contribution du système judiciaire à un meilleur respect des droits de l'Homme. Par contre, le Barreau National emmené par son nouveau Bâtonnier a décidé d'organiser périodiquement des tours de permanence dans chacune des juridictions et de procéder au moins une fois l'an à un recensement général des détentions provisoires irrégulières ou illégales. Cette initiative constitue un prolongement direct des « caravanes du Droit de la Défense » expérimentées dans le cadre du projet triennal Initiative des Droits de l'Homme piloté par PRSF, qui a pris fin en février.

Les responsables pays Fabienne LACHAISE et Michel JEANNOUTOT ont effectué deux missions dans l'année. Elles ont permis, notamment, de constater l'impact positif des séminaires de formation organisés dans le cadre du projet précité (financement 123 000 €) pour les bénévoles sur des thèmes touchant au cœur de leur mission : travail en réseau, écoute, accompagnement éducatif des mères incarcérées avec leur enfant, etc....

L'année écoulée a vu également la construction d'un apatam destiné à accueillir, à l'extérieur de l'enceinte pénitentiaire les enfants des mères détenues à la prison de NATITINGOU, afin d'y développer les activités d'éveil dispensées par un travailleur social spécialisé (financement 3000 € par l'Ambassade d'Allemagne).

Le coordonnateur national Balbylas GBAGUIDI, toujours fortement investi, a durant l'année animé les équipes-terrain, afin de les amener à diversifier leurs interventions auprès des détenus et à les inciter (avec plus ou moins de réussite) à travailler localement en réseau avec les autres ONG intervenant en milieu pénitentiaire.

Les équipes-terrain désormais au nombre de dix (55 bénévoles) et bientôt onze avec la constitution de celle de SAVALOU, restent motivées, mais se cantonnent encore trop souvent aux activités traditionnelles. Néanmoins à l'instar de celle de PARAKOU, qui vient d'accueillir un médecin hospitalier en son sein, et du profond renouvellement de celle d'ABOMEY-CALAVI, on peut espérer que nos équipes retrouvent motivation et dynamisme malgré l'environnement budgétaire particulièrement délicat de PRSF.

En définitive, même si les conditions matérielles de détention des 8000 détenus des prisons béninoises se sont améliorées, il reste encore beaucoup à faire pour les rendre compatibles avec les standards minimaux internationalement reconnus.

Reste aussi et surtout à parcourir le long chemin qui doit conduire à l'exercice effectif des droits de la défense, malgré les initiatives encourageantes du Barreau National et des ONG. Celle de PRSF ayant d'ailleurs été particulièrement mise à l'honneur par la remise le 11 décembre 2017 du prix des droits de l'Homme en Afrique à son coordonnateur national Balbylas GBAGUIDI, cérémonie présidée à COTONOU par les ambassadeurs de France et d'Allemagne en présence du Président de PRSF.

*Fabienne Lachaise et Michel Jeannoutot, responsables pays*

## Burkina Faso

### • **Situation politique**

Le président de la République élu en décembre 2015 s'est attelé en priorité à la résolution des problèmes économiques et sociaux les plus cruciaux. L'augmentation du PIB en 2016 de 6,2% témoigne d'un développement certain.

Le pays doit cependant faire face à la montée du terrorisme islamique depuis deux ans. En effet les attentats qui ont été perpétrés dans la capitale le 15 janvier 2016 et le 13 août 2017 se sont soldés par la mort de 49 personnes civiles et de nombreux blessés. Le dernier attentat en date, le 2 mars 2018, était dirigé contre les appareils institutionnels comme l'ambassade de France ou bien le siège de l'Etat-Major général des armées

En dehors même de la capitale, le nord du Burkina, et plus particulièrement la région de Soum, est l'objet d'attaques régulières de mouvements djihadistes, malgré les opérations régulièrement effectuées pour sécuriser ces zones et détruire du matériel militaire.

- **Projets Union Européenne/PRSF.**

L'Union Européenne a lancé en 2016 dans le cadre d'un appel d'offre un programme intitulé « Amélioration des conditions carcérales au Burkina Faso » auquel PRSF a répondu derrière deux chefs de file : Expertise France et Handicap International (désormais intitulé Humanité et Insertion). Ces deux projets ont été remportés et ont débuté pour le premier en mars 2017, pour le second en avril 2017 autour des thématiques suivantes :

- **Expertise France** : amélioration des conditions sanitaires des établissements avec la formation d'équipes référents hygiène dans les 26 établissements. Une formation appropriée leur a été dispensée en septembre et octobre 2017 pendant quatre jours à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso par Isabelle Roustang, médecin, membre de PRSF, spécialiste de la médecine pénitentiaire, et Karim Traoré également médecin, coordinateur national de PRSF pour le Burkina Faso.

Des campagnes de déparasitage ont débuté à la fin de l'année (par distribution de comprimés d'albendazole), ainsi que des distributions de kits hygiène-santé dans tous les établissements.

- **Handicap international** : insertion par l'alphabétisation, les activités culturelles, et sportives définies par les intéressés eux-mêmes après une procédure de consultation. La finalité de ce programme est non seulement de participer à l'amélioration des conditions des détenus mais encore de renforcer leurs connaissances et, par là même, leurs aptitudes à leur réinsertion en fin de peine. L'effort porte plus particulièrement sur les femmes et les mineurs.

Ces programmes initialement prévus pour trois années, n'auront pas pu être conduits à leur terme par PRSF. En effet, au regard des graves difficultés financières rencontrées par notre association, celle-ci a dû se retirer des deux projets, n'ayant plus les moyens humains pour assurer leur accompagnement administratif et comptable particulièrement complexe. Les projets vont donc continuer alors même que nous n'y serons plus inclus et les détenus bénéficieront des mesures programmées jusqu'en décembre 2019, conformément aux engagements du programme européen.

Le nombre de détenus ainsi concernés par le projet est de l'ordre de 3500, soit plus de la moitié du nombre de détenus, évalué à environ 6200, sur l'ensemble des 26 établissements du pays.

- **Effectif des équipes terrain.**

Ces projets européens auront eu le mérite d'étoffer le nombre de visiteurs de nos équipes terrains puisque ceux-ci présents au départ dans trois maisons d'arrêts (Ouagadougou, Ouahigouya, Koudougou) le sont désormais dans trois autres établissements : Tenkodogo, Bobo-Dioulasso, Fada N'Gourma. Le nombre de bénévoles se trouve désormais porté à 30 personnes, à raison de 5 par équipe. Leur investissement demeure le même et ils vont poursuivre leur travail auprès des détenus

- **Activités prévues pour 2018**

Nos équipes terrain, même si elles ne se trouvent plus impliquées dans le cadre de ces deux projets européens, vont poursuivre leurs actions dans les établissements pénitentiaires avec la même détermination y compris les nouvelles équipes à Tenkodogo, Fada et Bobo Dioulasso nouvellement mises en place.

Elles se sont engagées pour l'année 2018 autour des points suivants :

- présence dans les comités de gestion des établissements pénitentiaires,
- maintien ou rétablissement du lien avec les familles de détenus,

- visites aux détenus pour leur apporter un soutien moral et matériel,
- recherche de partenariat avec les mairies pour obtenir leur aide (Koudougou),
- activités plus particulièrement destinées aux femmes (hygiène, alimentation), (Ouagadougou).
- présence d'un jardin maraicher dans chaque établissement permettant d'améliorer la nourriture des détenus en l'enrichissant de légumes.

*Dominique Lafont et Michel Doumenq, responsables pays*

## Côte d'Ivoire

Le pays connaît depuis 2012, date d'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouatara, une forte expansion économique de l'ordre de 8% annuel jusqu'en 2016. La chute des cours du cacao en 2017 a entraîné une baisse du taux de croissance entraînant des troubles sociaux en début 2017 dus principalement aux manques d'investissement dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Le gouvernement a pris conscience de ces problèmes et le pays est revenu dans le calme, bien que la répartition de la croissance ne soit pas complètement résolue, les campagnes en profitant très peu.

Présentes dans les 23 prisons les plus importantes, sur les 34 que compte la Côte d'Ivoire, et composées d'environ 150 membres, encadrées par 4 coordinateurs régionaux les équipes-terrain sont en contact permanent avec près de 92% de la population carcérale du pays.

Le taux d'incarcération reste relativement peu élevé (15600 pour 23 000 000 d'habitants) avec une baisse sensible, encore insuffisante, du taux du nombre de prévenus (37%)

Tout en continuant à travailler sur l'hygiène, les relations avec les familles et avec la justice, les équipes-terrain ont axé principalement leur action sur l'aide à la réinsertion avec la mise en place de l'alphabétisation, le développement d'ateliers de formation à un métier, et la pérennisation des jardins maraichers, dont l'objectif est double : améliorer la sauce quotidienne pour les détenus et former à l'agriculture.

Avec le concours d'une ONG locale, Institut Pour l'Éducation (IPE), et l'appui du ministère de l'éducation, une centaine de détenus des 6 prisons du sud ont atteint le niveau 1 (CP) quittant ainsi l'illettrisme. Nous poursuivons cette activité en l'étendant à 4 nouvelles prisons dont celle d'Abidjan, qui comprend près de 4500 détenus.

En complément de l'alphabétisation, nous créons des bibliothèques dans les prisons. La dernière opération montée en collaboration avec le Fonds Decitre a permis de récolter une somme suffisante pour acheter plus de 300 livres destinés à la prison d'Abidjan.

CALLIVOIRE, société locale de distribution de produits phytosanitaires et semences, apporte son soutien en nous donnant des produits et en formant les responsables des jardins, contribuant ainsi la pérennisation des jardins.

UNIWAX, autre société locale fabriquant des pagnes et vêtements, sollicite nos ateliers de couture en sous-traitance pour habiller les orphelinats d'Abidjan, donnant ainsi un métier aux détenus.

Enfin, nous avons comme projet, avec le concours de l'AFD, de rénover les installations sanitaires, l'arrivée d'eau, et l'écoulement des eaux usées sur 8 prisons. A titre d'exemple, dans une prison concernée, Bouaké, actuellement il n'y a qu'une douche par cellule comprenant 270 détenus, et aucune douche dans le quartier des mineurs, d'où l'urgence et l'importance de ce projet.

Face aux difficultés financières de PRSF, nous demandons à chaque équipe-terrain de chercher des partenaires locaux pour participer à la vie des équipes-terrain sous forme de dons, de même, nous les invitons à s'associer avec d'autres intervenants locaux pour monter et financer des projets au sein de la prison : unir ses compétences à plusieurs dans le même esprit de bénévolat pour améliorer les conditions de détention pérennise les actions mises en place au sein de la prison.

Les équipes-terrain peuvent également se trouver des moyens de financement par la vente des produits des ateliers, et également par la vente de produits maraichers, après avoir donné la plus grande partie aux cuisines.

Malgré les difficultés, qui sont bien comprises par les équipes-terrain, l'ensemble des bénévoles reste motivé par toutes leurs actions en faveur des détenus, et souhaite vivement pouvoir les poursuivre, même avec des moyens plus limités

*Michel de Saint Bon et Michel Turlotte, responsables pays*

## Guinée

### • **Situation générale**

Malgré des richesses naturelles considérables, la Guinée continue de souffrir économiquement.

Des manifestations et des grèves secouent le pays. La présence de PRSF a été renforcée depuis début 2017 par la création d'une importante équipe-terrain à Conakry, venant compléter le dispositif existant depuis 20 ans en Guinée Centrale et en Guinée Forestière.

Les moyens humains mis en œuvre sont les suivants :

#### 1° Equipe-terrain de Conakry

Placée sous l'autorité du Dr Ibrahima Diallo, médecin radiologue à l'Hôpital Donka de Conakry, elle est déjà très étoffée : composée de 67 membres, elle couvre avant tout la Maison Centrale de Conakry ( 1600 détenus), mais aussi les prisons de Coyah (60 détenus), Fria (20) et Labé 30), en Guinée Maritime

L'importance des effectifs de l'équipe-terrain permet une présence régulière à la Maison Centrale, les visiteurs se relayant fréquemment.

L'aide principale consiste en fourniture dans les domaines de l'hygiène et de l'alimentation, des couvertures sont également fournies, ainsi que des vêtements apportés par les responsables pays lors de leurs visites.

1 projet majeur est envisagé : la création d'un jardin maraîcher dans la Maison Centrale. Un terrain est disponible dans l'enceinte de la prison et le budget a été dégagé par l'aide d'une fondation et d'un club Rotary et de la FIACAT ; reste à évacuer les ordures, le terrain retenu pour le jardin étant actuellement une immense décharge.

#### 2° Equipes-terrains de Guinée Centrale et Forestière

Placées sous l'autorité de Paul Guilavogui, elles sont actives dans 7 villes :

Kankan : équipe de 4 personnes, population pénitentiaire 140

Guéckédou : 5 personnes, 100 détenus

N'Zérékoré : 5 personnes, 200 détenus

Faranah : 4 personnes, 65 détenus

Kérouané : 4 personnes, 60 détenus

Siguiri : 5 personnes, 150 détenus

Kissidougou : 4 personnes, 100 détenus

Là aussi, les soutiens aux détenus concernent essentiellement l'hygiène (savon et eau de Javel), avec dans certaines prisons des améliorations significatives de l'ordinaire alimentaire par des bénévoles

« cuisinières » de l'équipe-terrain. S'y ajoute la distribution de vêtements apportés par les responsables-pays.

Lors de la dernière mission en novembre 2017, les responsables-pays ont pu faire les constatations suivantes :

les difficultés budgétaires de l'Etat ont conduit à une réduction des fournitures de riz dans toutes les prisons ; c'est très préoccupant ; les régisseurs disent devoir payer de leur poche des rations supplémentaires,

le problème des détentions provisoires reste crucial : plus de la moitié des détenus sont en attente de jugement. Il en est de même pour la réinsertion

La diminution des moyens de PRSF oblige à s'appuyer plus sur des partenaires locaux, qu'il s'agisse d'autres ONG ou d'institutionnels, comme les ambassades.

PRSF étant désormais connu et reconnu dans toute la Guinée grâce à sa présence et son action à Conakry, ces contacts seront facilités.

En matière de projets, 2018 devrait voir la réalisation du jardin maraîcher de Conakry.

Pour terminer sur une note optimiste, soulignons que nos visites dans les prisons du Centre ou de la Guinée Forestière ont toujours été accueillies par les applaudissements des détenus, signe que les équipes-terrains font un travail formidable et que le peu que l'on apporte est très apprécié- ce qui souligne évidemment la grande précarité des conditions de vie des détenus.

*Bernard L'Huillier et Alain Vignat, responsables pays*

## Mali

- **Contexte général du pays :**

La pauvreté est dominante. La situation des prisons surpeuplées à la MCA et à Kati reste très précaire, malgré quelques améliorations sur la cuisine qui avait été apportées par le CICR. Mais, le CICR n'est plus présent que dans la zone nord du pays où nous ne pouvons pas voyager ce qui limite beaucoup l'activité d'encadrement et d'animation.

Les déplacements à l'intérieur de Bamako sont assez chaotiques car en permanence dans les embouteillages, notamment lorsqu'il faut prendre un pont pour la traversée du fleuve Niger ; les pertes de temps dans les déplacements limitent le nombre de rendez-vous journalier.

Tout cela existe dans un contexte d'instabilité : nous n'avons pas retrouvé le ministre de la justice rencontré lors de la précédente mission ; maître Mamadou Ismaïla KONATE n'est plus là, ayant démissionné pour cause de désaccord.

Le directeur de la DNAPES est nouveau et certains régisseurs rencontrés précédemment ont changé. La continuité des contacts de PRSF avec la DNAPES est assurée par Abdoulaye Maïga directeur adjoint et Moussa Traoré travailleur social, nommé point focal pour PRSF. PRSF est présent dans 14 établissements (dont 3 à Bamako)

Le nombre global de détenus, d'après DNAPES au 29 janvier 2018 est de 3866 détenus dont 2119 pour la seule MCA, ensuite les plus gros établissements sont Kayes 399 détenus, et Kati 255 à comparer à deux très petits Bandiagara et Macina avec 35 détenus.

Il n'y a pas eu de mission en 2017 et les activités des ET restent routinières ; toutefois 7 jardins sont en fonctionnement ce qui a donné l'idée à la NUMISMA, présente à Mopti, de contribuer en y développant davantage cette activité

- **Perspectives 2018 :**

Au début de l'année se tiendra la deuxième session de la formation à l'écoute, projet financé par le SCAC (ambassade de France). Les problèmes de sécurité et de limitation des déplacements ainsi que les restrictions budgétaires conduiront à revoir l'extension géographique et les niveaux des dotations, tout en maintenant la présence de PRSF au Mali, ardemment souhaitée par l'ensemble des acteurs maliens de PRSF.

. Marie-Hélène Bouvier-Colle et Régis Cavelier, responsables pays

## Niger

### • *Situation générale*

En 2017, le Niger a maintenu ses efforts sécuritaires dans le cadre du G5 Sahel créé en 2014 avec la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Tchad pour lutter contre les différents groupes terroristes présents dans la sous-région ((AQMI, MUJAO, Al Mourabitoune, Boko Haram), les trafics de drogue, d'armes et de migrants, mais aussi favoriser le développement et donner des perspectives à la jeunesse africaine.

En juillet 2017, la création d'une force militaire conjointe qui connaît des difficultés de financement a permis une opération militaire transfrontière en novembre.

Sur les 38 établissements pénitentiaires rassemblant environ 10 000 détenus pour près de 18 millions d'habitants, les équipes-terrain de PRSF rassemblent 89 membres dans 15 prisons auprès de 6140 détenus dont 187 femmes et 201 mineurs en fin d'année.

Les créations à venir d'un corps de l'administration pénitentiaire et d'une École de Formation Judiciaire sont à souligner et le Niger a adopté le 31 mars 2017 une loi déterminant les principes fondamentaux du régime pénitentiaire qui met l'accent sur l'importance de la réinsertion professionnelle.

Une délégation de régisseurs a effectué un voyage d'étude dans les prisons du Colorado. Ils ont été éblouis par le système carcéral local : « tout le monde travaille, classement des détenus dans différentes catégories... » et les États Unis ont établi les plans de la future prison de Niamey.

Deux nouvelles prisons ont été construites dans l'intérieur du pays.

### • *Résumé des activités*

En 2017, PRSF a poursuivi avec l'association **Grandir Dignement** le projet financé par l'UE, d'amélioration des conditions de vie, de l'hygiène, la santé, l'alimentation et l'accès au droit des mineurs détenus dans les prisons de Birni N'Gaouré, Maradi, Say et Tillabéri.

Lors de la mission des responsables pays en juin, une journée de partage des expériences a réuni les bénévoles engagés dans la mise en œuvre de ce projet.



Dans le même temps, Grandir Dignement est intervenu dans les prisons de Niamey et Zinder et a assuré un plaidoyer destiné à limiter le recours à l'incarcération des mineurs. Celui-ci a permis la création d'une plateforme de concertation entre les différents acteurs étatiques et associatifs intervenant en milieu carcéral consacrée par arrêté du 8 février 2018. Son objectif est notamment de renforcer les capacités des acteurs intervenant en milieu carcéral, servir de cadre de concertation, partage d'expérience, coordination entre les acteurs, mener des actions de plaidoyer en vue de l'amélioration des conditions de détention au Niger et favoriser la production de données relatives à la situation des détenus. Grandir Dignement a en outre développé un plaidoyer pour mettre en place des mesures de placement en milieu ouvert (PEMO), et fin décembre 6 mineurs en ont bénéficié au lieu d'être incarcérés.

PRSF reste très reconnu pour les actions menées en milieu carcéral et Kallarika, notre coordinateur national a reçu récemment une lettre de félicitation du Directeur Général de l'Administration pénitentiaire à l'issue de ce projet: « *Tout en vous reconnaissant la célérité diligente avec laquelle vous vous êtes pris pour relever le défi, l'Administration pénitentiaire nigérienne dans son ensemble se félicite de l'engagement de vos volontaires qui, de par leur courage, leur savoir-faire, leur promptitude et abnégation, leur tolérance et leur sens élevé du devoir ont permis d'atteindre ces résultats* ».

A l'heure où PRSF est confronté à une diminution de ses moyens financiers, il est donc essentiel de conserver notre présence dans les prisons du Niger.

*Chantal et François Berger, responsables pays*

## Togo

54 visiteurs bénévoles pour 12 prisons retenant 4859 détenus

Cette année les deux missions des responsables-pays et notamment la deuxième en novembre ont connu des imprévus compte tenu des mouvements sociaux : en 2017, plusieurs localités du pays ont été confrontées à une vague de manifestations de rues organisées par une coalition des 14 partis politiques de l'opposition.

Au Togo, PRSF compte 54 bénévoles répartis dans douze prisons. Il existe une treizième prison qui a été construite sur des fonds européens mais qui ne dispose pas d'équipe-terrain de PRSF.

Au regard des chiffres connus depuis 5 ans, les effectifs des prisons togolaises ont atteint leur acmé le 1<sup>er</sup> octobre 2017 soit 4859 détenus (800 de plus par rapport à mai 2014). La tendance, accentuée par les nombreuses incarcérations est liée à la dégradation du climat social.

Confronté à la montée du phénomène de surpopulation pénale, le Ministère togolais de la Justice a demandé à la fin de l'année aux régisseurs de dresser la liste des détenus condamnés dont le reliquat de peine restant à purger est inférieur à 3 mois pour organiser des libérations conditionnelles.

Pour les responsables-pays l'année 2017 a été marquée par l'organisation de séminaires.

Le premier en avril 2017 a rassemblé les acteurs principaux du monde carcéral togolais : régisseurs, chefs prisons et membres des équipes-terrain de PRSF.

Le contenu du séminaire a été orienté sur la cohésion. L'idée était de définir la mission des visiteurs de prison et leur relation avec les autorités pénitentiaires. La participation active de chacun des acteurs a permis de modifier les perceptions et les comportements des visiteurs de prison et du personnel pénitentiaire. A travers de nombreux échanges et jeux de rôles, chacun des trois groupes a pu partager ses doutes, ses manques et ses difficultés.

Au cours de la deuxième mission, ont été organisées deux rencontres des responsables de équipes-terrain : chacun a présenté sa prison, son équipe de bénévoles, ses réalisations, a fait part de ses difficultés et a évoqué les projets qui pourraient être mis en œuvre. Tous ces hommes et femmes qui donnent de leur temps ont été très heureux de partager leurs manques comme leurs réussites. Ils vont même chercher à créer un espace de discussion pour prolonger les échanges.

- **Règlement intérieur**

Les prisons togolaises sont, depuis octobre 2017, dotées d'un règlement intérieur qui, pour perfectible qu'il soit, a le mérite d'exister. Ce document, affiché dans toutes les prisons, fixe les droits et obligations des détenus, et fait ainsi obstacle à l'arbitraire – alimentation, hygiène et santé des détenus, visites des parents, organisation interne des détenus (désignation des chefs de cour, chefs bâtiment et chefs sécurité...) Une étape vient d'être franchie, d'autres suivront.

- **Les perspectives 2018 : l'introduction de la Tontine.**

Le principe consiste en la création d'une cagnotte annuelle alimentée par les 12 équipes-terrain par prélèvement trimestriel d'un montant correspondant au dixième de leur dotation. Cette réserve, ramenée au montant annuel total des dotations permet de dégager chaque année une somme permettant de financer deux projets distincts.

Les projets, qui devraient répondre à des critères d'utilité et de pérennité, seraient sélectionnés par une équipe composée des responsables pays, des coordinateurs-nationaux et des responsables d'équipes-terrain.

*Béregère du Sorbier et Jean Berkani qui a succédé à Jean-Pierre Munier, responsables pays*

## 5. La gouvernance et l'animation de PRSF

---

### • **Les équipes-terrain et les coordinateurs-nationaux ou régionaux**

Une caractéristique originale de PRSF est la place importante donnée au bénévolat. En Afrique 400 bénévoles, regroupés en équipes-terrain, visitent avec une grande régularité plus de 80 prisons. Dans chacun des 7 pays la coordination régionale ou nationale est assurée par les coordinateurs, bénévoles eux aussi. Au sein de chaque équipe-terrain les rôles sont répartis : responsable de l'équipe, trésorerie, hygiène, jardin, accès au droit, réinsertion, projets en cours...

Il est demandé aux responsables d'équipe et aux trésoriers chaque trimestre un rapport d'activité et la justification des dépenses dont la ponctualité conditionne l'envoi de la dotation trimestrielle suivante. Pour cela un nouveau modèle de compte rendu, plus simple d'utilisation, a été mis en place en 2017.

### • **Les responsables-pays**

Pour chacun des 7 pays deux responsables-pays, basés en France, sont les interlocuteurs permanents des coordinateurs africains. Cette année encore la plupart des responsables-pays ont accompli deux missions sur place, de 8 à 15 jours. Avec le coordinateur, ils s'attachent à rencontrer les autorités locales en commençant par le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, aussi souvent que possible le Ministre de la Justice, l'Ambassade de France, d'autres ambassades, les représentants de l'UE, du CICR, de l'AFD (Agence Française de Développement)...puis sans compter les kilomètres c'est la rencontre des équipes-terrain.

### • **Le Bureau**

Le bureau désigné par le Conseil d'Administration du 20 mai 2017 était composé de 6 personnes :

- Michel Benoist, Président
- François Berger, vice-Président
- Patrice Mollie, Secrétaire
- François Droin, Trésorier
- Marie-Hélène Bouvier-Colle, membre
- Michel Jeannoutot, membre

Le Conseil d'Administration du 15 décembre 2017 a retenu une nouvelle composition de 10 personnes pour mettre en œuvre les décisions prises ce jour et préparer un renouvellement du bureau :

- Michel Benoist, Président
- Marie-Hélène Bouvier-Colle, vice-Présidente
- Patrice Mollie, Secrétaire
- François Droin, Trésorier
- Bérengère du Sorbier, membre
- Dominique Lafont, membre
- Jean Berkani, membre

- Michel de Saint Bon, membre
- Michel Jeannoutot, membre
- Michel Turlotte, membre

Durant toute l'année 2017 le bureau s'est réuni une semaine sur deux à partir d'un ordre du jour précis. Chaque réunion est l'objet d'un compte-rendu. Ordre du jour et compte-rendu sont diffusés aux deux salariées dont l'une et/ou l'autre est/sont présentes à la réunion.

Malgré la volonté partagée du bureau d'élargir et de renouveler sa composition, il faut noter la difficulté de recrutement due pour partie à la disponibilité et à la technicité souhaitées.

- **Les salariées**

Deux postes ont été tenus en 2017 :

Chargée de mission comptable

Chargée de mission suivi des activités et communication.

Les deux postes ont été parfaitement tenus malgré une charge importante, tant pour la comptabilité : 7 pays, 83 équipes-terrain...que pour les activités : les remontés de 83 équipes-terrain avec des obligations de rigueur et de ponctualité nécessitant beaucoup (trop) de relances...

- **Le Conseil d'Administration**

Statutairement le conseil est constitué d'un maximum de 20 administrateurs, en 2017 ils sont 18. Le Conseil d'Administration s'est réuni les 4 mai, 20 mai et 15 décembre 2017.

Un effort a été fait pour mieux distinguer les réunions des responsables-pays des réunions du Conseil d'Administration, alors que les populations sont pour partie identiques. Aux réunions des responsables-pays l'opérationnel, au Conseil d'Administration le stratégique.

Le Conseil d'Administration du 15 décembre 2017 a été particulièrement dense devant la menace d'un état de cessation de paiement possible en 2018.

- **L'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale réunie le 20 mai 2017 a renouvelé les mandats de 3 administrateurs et élu 4 nouveaux administrateurs, portant le nombre total des administrateurs à 18.

## 6. Les comptes annuels 2017

---

### Le compte de résultat

Le compte de résultat est présenté par nature de charges et de produits conformément aux principes comptables. Un compte de résultat analytique est joint en annexe pour la bonne information des membres de l'association. Les commentaires ci-dessous sont basés, comme les années précédentes sur la présentation analytique

- **Les charges**

**Les « frais de personnel France »** qui se composent des salaires et des charges afférentes, passent de 72 184 € à 89 801 € du fait du recrutement d'une nouvelle chargée de mission et de la révision en conséquence de la grille salariale.

Ce montant correspond à un effectif inchangé de deux postes permanents de chargées de mission.

**Les « autres charges France »** qui représentent les frais de fonctionnement de l'association, passent de 30 887 € à 31 066 €, soit une quasi stabilité.

**Les « autres charges Afrique »** s'élèvent à 104 578 € contre 90 288 € en 2016.

Cette hausse résulte de plusieurs facteurs :

Le poste « autres charges Afrique » n'enregistre qu'une partie des charges courantes liées à l'activité de PRSF en Afrique (d'où la précision "hors projets" dans le libellé à partir de 2014). En effet, la présentation analytique conduit, pour des raisons de suivi, à dissocier le budget courant du budget des projets du programme alors que ceux-ci peuvent inclure des charges courantes Afrique. Ainsi d'une année sur l'autre les dotations versées aux équipes terrain sont très stables alors que leur prise en charge par les projets peut se traduire par une baisse du montant affiché dans ce poste.

Les variations d'une année sur l'autre sont donc surtout la traduction de l'incidence des projets qui se terminent (UE Bénin) ou qui démarrent (UE Burkina, SCAC Mali)

A cela s'ajoute un séminaire au Togo financé par Un Monde Par Tous, et l'édition du livret du visiteur diffusé à l'ensemble des Equipes-Terrain.

**Les « charges sur financements obtenus » (128 505 €) qui représentent les dépenses imputées au cours de l'année sur les subventions reçues pour le financement des projets doublent pratiquement par rapport à 2016 du fait du démarrage des deux projets UE Burkina.**

**Les « engagements à réaliser » (17 657 €) représentent les dépenses restant à effectuer sur les projets signés.**

**Les « charges exceptionnelles »** enregistrent la dotation aux provisions (13 891 €) en diminution (24 506 € en 2016). La dotation couvre à hauteur de 9 420 € les engagements d'autofinancement pris par PRSF dans les projets et à hauteur de 4 471 € le risque de rejet de certaines dépenses par les bailleurs après audit.

- **Les produits**

**Les « aides sur salaires France »** qui ont repris en 2016, avec une aide d'un CUI Contrat Unique d'Insertion attachée à l'embauche de la nouvelle chargée de mission comptable, s'achèvent en 2017

**La « générosité du public »** enregistre une baisse (138 700 € en 2017 / 162 580 € en 2016). Alors que les dons prélevés auprès des particuliers sont stables autour de 64 500 €, les dons individuels (chèques, paypal) sont en baisse significative (32 315 € / 39 895 €) malgré les actions de relance. Le poste de fondations et mécénat enregistre également une baisse importante (35 444 € / 55 359 €), l'effort particulier de la fondation Rumsey Cartier en 2016 ne s'étant pas reproduit, et la recherche d'autres mécènes s'étant avérée moins fructueuse.

**Les « autres recettes »** sont généralement constituées de la rémunération de prestations de services effectuées par des experts PRSF et d'une marge reçue au titre de la participation à un consortium sur un projet de réforme pénale en Algérie, marge perçue jusqu'en 2014. Aucune mission d'expert PRSF n'a été réalisée en 2017.

**Le poste « subventions »** enregistre les conventions de financement signées dans l'exercice.

Il y a eu quatre nouvelles conventions signées en 2017 : Ambassade d'Allemagne au Bénin, Union Européenne au Burkina Faso pour deux projets, et FIACAT en Guinée. Les montants négatifs (UE Bénin et UE Niger) traduisent en fin de projet une exécution inférieure au budget initial.

Les « **cofinancements projet** » enregistrent la part financée par La Voie De la Justice (VDJ) dans le projet UE Bénin.

Le « **report de ressources antérieures** » d'un montant de 99 877 € contre 103 802 € correspond à des subventions signées antérieurement à l'exercice et dont tout ou partie est utilisée pendant l'exercice. Le solde restant à dépenser est placé en charge dans les « engagements à réaliser ».

Les « **produits exceptionnels** » s'élèvent à 1 123 contre 68 654 €. Ils étaient marqués en 2016 par un legs de 60 000 €. En 2017 ils représentent essentiellement la vente d'un studio à Sassandra (RCI).

Les « **produits financiers** » sont de 880 € en 2017 / 1 102 € en 2016.

La « **reprise de provision** » de 24 506 € / 31 430 € en 2016 reprend intégralement la provision constituée en 2016, à laquelle se substitue la nouvelle provision 2017.

L'exercice se solde par un résultat négatif de - 62 481 € après le résultat positif 2016 de 26 402€, légèrement meilleur que le résultat anticipé dans le budget 2017 prévisionnel approuvé par l'AG 2016, à savoir - 71 083 €.

## Le bilan au 31 décembre 2017

Le total du bilan s'élève à 163 848 € au 31 décembre 2017 contre 271 814 € à fin 2016.

### • *L'actif*

Les « **immobilisations financières** » 1 971 € représentent deux dépôts de garantie, auprès de Paris Habitat pour nos locaux de la rue des Amiraux d'une part, et auprès d'une banque de Côte d'Ivoire d'autre part.

Les « **immobilisations corporelles** » 5 732 € représentent le véhicule acheté en Côte d'Ivoire

Le poste « **débiteurs divers** » s'élève à 4 912 € / 6 641 € en 2016 et représente les montants versés aux coordinations nationales africaines dans le cadre des opérations habituelles de financement des équipes-terrain et qui sont en attente d'exécution ou de réception des justificatifs des dépenses.

Le poste « **subventions à recevoir** » (7 976 €) enregistre les engagements de subvention reçus (conventions signées) n'ayant pas encore fait l'objet de versement.

Les « **instruments de trésorerie** » s'élèvent à 132 815 € (contre 211 410 € en 2016). Ils permettent de placer en sécurité les fonds propres de l'association et les subventions reçues en instance d'utilisation. Au 31 décembre 2017 la trésorerie propre de PRSF s'élevait à 83 300 €.

Les « **comptes de régularisation** » d'actif 10 441 € sont constitués de produits à recevoir et de charges constatées d'avance dont le détail est donné aux paragraphes 5 et 6 de l'annexe aux comptes de l'exercice.

### • *Le passif*

Le « **report à nouveau** » positif, d'un montant de 132 657 € représente le cumul des résultats des exercices précédents de notre association.

Le « **résultat de l'exercice** » se solde par un déficit de -62 481 € (26 402 € en 2016).

Les « **fonds dédiés sur subventions** » représentent le solde des fonds restant à engager sur les financements et subventions signés (subventions reçues et à recevoir). Ils s'élèvent à 13 109 €. On trouvera le détail de ce poste au paragraphe 4 de l'annexe aux comptes de l'exercice.

Les « **fonds dédiés sur dons manuels affectés** » (4 547 €) des fonds affectés reçus et non consommés, principalement pour un jardin à Conakry.

Les « **provisions** » inscrites au passif passent de 24 506 € à 13 891 € au 31 décembre 2017 (cf. compte de résultat).

Les « **amortissements** » portent sur le véhicule en Côte d'Ivoire.

Les « **crédeurs divers** » (4 395 € / 4 346 € en 2016) se composent essentiellement de fournisseurs divers.

Les « **comptes de régularisation** » (15 026 €) représentent des charges à payer. Le détail en est donné au paragraphe 7 de l'annexe aux comptes de l'exercice.

## L'annexe aux comptes de l'exercice 2017

Le paragraphe 1 de l'annexe rappelle d'une part les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes, et d'autre part les méthodes utilisées pour la comptabilisation des subventions et des dépenses réalisées ou à réaliser. Les autres paragraphes donnent des informations complémentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat.

Cette annexe donne également une information (estimation qui n'a pas de caractère comptable) au sujet de la contribution du travail effectué par les bénévoles de l'association en France et en Afrique, estimée à 145 980 €.

Le compte d'emploi des ressources fait partie intégrante de cette annexe. Le détail de son élaboration en est donné au paragraphe 11. Il en ressort la répartition suivante des emplois des ressources collectées auprès du public :

- Mission sociale 84,0 %
- Frais de recherche de fonds 7,9 %
- Frais de fonctionnement 8,1 %

## 7. Les soutiens de PRSF

---

Au titre de l'exercice 2017, PRSF a bénéficié de l'aide en nature ou en espèces de la part d'organismes, fondations ou entreprises diverses, que nous tenons tout particulièrement à remercier et notamment :

- l'Union Européenne
- le Service de Coopération et d'Action Culturelle au Mali
- l'Organisation Internationale de la Francophonie
- l'Ambassade d'Allemagne au Bénin

et, par ordre alphabétique :

- l'aumônerie de la maison d'Arrêt de Saint Malo
- la fondation ANBER
- l'entreprise Callivoire (RCI)
- la fondation Decitre
- l'entreprise DMI
- la fédération internationale des ACAT
- le Groupement d'aide aux réalisations pour le développement (Canada)

- l'entreprise JC Consultant
- la paroisse de la Rédemption à Lyon
- la fondation Rumsey Cartier
- la fondation Santé et Progrès
- l'entreprise Uniwax (RCI)
- la fondation Un monde par tous

Nous remercions également les 420 donateurs individuels, constitués ou non en équipe-soutien, pour leur appui fidèle à l'activité de PRSF

## 8. ...et PRSF en 2018

---

PRSF traverse une passe très difficile.

PRSF souffre chroniquement d'un manque de ressources financières. Nous l'avons constaté année après année, malgré une prospection systématique de potentiels bailleurs de fonds et une sollicitation particulière des donateurs individuels. Mais jusqu'à ces dernières années ce déficit était masqué par des dons exceptionnels, qui malheureusement ne se sont pas renouvelés. Il n'est donc plus possible de poursuivre l'activité au niveau des années précédentes.

Parce que nous voulons que PRSF poursuive sa mission d'écoute des détenus et de défense des droits de l'Homme dans les prisons, le Conseil d'Administration réuni le 15 décembre 2017 a pris des décisions difficiles pour tous.

Il a été décidé de réduire très significativement, autour de 50%, toutes les dépenses, qu'il s'agisse du siège parisien, des dotations aux équipes terrain, des frais et indemnités aux coordinateurs nationaux ou régionaux, ainsi que des frais de mission.

Ces mesures ont pris effet dès le début de l'année 2018. Pour cela la situation de chaque pays a été examinée avec les responsables-pays et les coordinateurs-nationaux.

Sur ces nouvelles bases le budget 2018 devrait être proche de l'équilibre.

A l'issue de l'Assemblée Générale d'avril 2018, une nouvelle équipe de direction sera désignée et sera prête à relever les nouveaux défis auxquels PRSF sera confronté.

Depuis 1995 PRSF est présente dans les prisons de l'Ouest africain. L'année 2018 est une année charnière qui bouscule nos habitudes, mais doit-nous permettre de rebondir.

**PRSF : Pour redonner espoir et dignité aux prisonniers en Afrique**